

GT

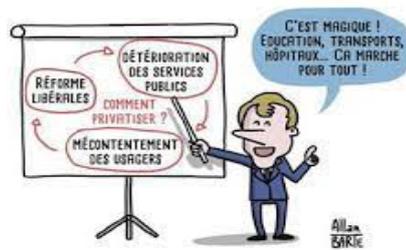
Encadrement

17 décembre 2021

Compte rendu



MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



Une réforme dogmatique !

Avant de sombrer dans la douceur des fêtes, le Secrétariat Général nous a conviés à un dernier groupe de travail pour 2021, dédié à l'avenir de nos élites. Le sujet du jour est, en effet, l'encadrement (NDLR : il s'agit ici du niveau administrateur, le reste étant renvoyé dans les « basses classes de la valetaille » ...).

De prime abord, le sujet peut vous intéresser dans deux cas principaux :

1° vous êtes vous-même administrateur ... ou aspirez à l'être, dans vos rêves les plus fous, afin de rejoindre cette « noblesse publique », objet de toutes les attentions (ou presque ...)

2° vous vous passionnez pour les évolutions de l'État (à chacun ses hobbies ...)

En tout état de cause, il est vrai que le sujet est très loin d'être anodin. Sur ce constat, nous partageons pleinement le constat du SG-adjoint qui présidait la réunion : *c'est une réforme à champ très large, avec une ambition importante [...] et qui porte de forts enjeux* (nous citons presque texto ...).

La réforme en quelques points majeurs

- À compter du 1/1/22, il sera mis fin au statut d'administrateur civil.
 - Un nouveau cadre sera mis en place : **Administrateur d'État**.
 - Plusieurs corps sont désignés (dans un premier temps) pour le rejoindre. Il s'agit ici notamment des inspecteurs généraux des Finances, des contrôleurs du CGefi et des administrateurs et administrateurs généraux de la DGFIP. Par voie de conséquence, les corps concernés sont promis à l'extinction (plus de recrutement selon le cadre existant).
 - Les actuels administrateurs auront une possibilité d'option (ouverte jusqu'au 1/1/24), entre leur carrière actuelle et la nouvelle (administrateur de l'État). Cette dernière sera progressivement mise en place au cours des années 2022 et 2023.
 - La notion de détachement dans l'emploi va désormais se généraliser.
- Des nouvelles structures vont se mettre en termes de gestion et de formation :
- 1° la DIESE (quelle musicalité ...) (Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État) au niveau interministériel ;
 - 2° la DES (Direction de l'Encadrement Supérieur) au niveau du Ministère ;
 - 3° l'INSP, (Institut national du service public) nouvelle école des élites.
- Par ailleurs, une Commission Administrative Paritaire (CAP) ministérielle sera mise en place. Elle aura vocation à suivre les carrières de tous les corps d'encadrement supérieur du Ministère, y compris les corps techniques.

Quelques précisions ...

- Le Ministère s'engage à maintenir les volumes de promotion (ouf ! L'angoisse nous avait étreint ...);
- Ce sera le cas à la DGFIP, avec un minimum de 50 % de promotion à l'intérieur de la Direction. Il est également précisé que seul le poste de n° 1 départemental relèvera du statut d'emploi. Un groupe de travail spécifique à la DGFIP est prévu au cours du mois de février prochain ;
- Le droit d'option évoqué ci-dessus ne sera ouvert que lorsque l'ensemble des données du choix auront été fixées et portées à la connaissance des agent.e.s concerné.e.s ;

.../...

Quelques précisions ... (suite)

- S'agissant des corps d'inspection et de contrôle (IGF, CGefi, ...) ces derniers perdurent en tant que structures. Mais les « troupes » qui les composent relèveront toutes et tous du nouveau statut unique (un décret transversal est en cours d'élaboration) ;
- En termes de LDG, la copie n'est pas encore très avancée à ce jour. Il est à noter que ce sujet-là est désormais au niveau interministériel, s'agissant de l'encadrement supérieur.

Est-ce que tout ceci fera vraiment avancer la chose publique ?

Si on veut faire l'article de cette «audacieuse» réforme :

- On constate un puissant mouvement de décloisonnement et d'unification
- On peut considérer que cela offre des perspectives nouvelles, tout en maintenant une opportunité de promotion à tout un chacun.

S'agissant du décloisonnement, le Ministère indique que ce n'est en aucun cas une dilution des aspects métiers. Sur ce point, nous ne sommes pas franchement convaincus, bien au contraire. A notre sens, nous n'aurons pas l'un de ces deux aspects sans avoir l'autre.

Mais, à notre sens, ceci est parfaitement admis au niveau des inspirations politiques. Le point principal est de créer une carrière unique et de supprimer les corps.

Car ces derniers sont en quelque sorte à la fois un fruit de l'histoire et un ennemi, coupable des maux intitulés pesanteurs et frein (relatif ...) aux réformes et autres restructurations.

Même le droit d'option qui peut être considéré comme une garantie dans cette transition nous laisse un peu dubitatif.

En effet, il y a fort à parier que le regard de l'État ne sera pas tout à fait le même, entre les « courageux » qui choisiront le sens de l'évolution et les « frileux » qui vont préférer le maintien de leur univers habituel. On prend des paris ?

Le statut d'emploi sera également un puissant vecteur de cette transformation. En effet, il permet de la souplesse dans la nomination. Mais il place également un peu tout le monde sur un siège éjectable.

Le modèle futur, ce sera « un jour ici, un autre là ». On consacrera ici le triomphe de la mobilité. Est-ce que ce dernier va aussi préserver la compétence technique et une culture métier, ceci est une toute autre histoire ...

A notre sens, **la réforme qui nous occupe est très politique, voire dogmatique**. On coupe ici largement le lien entre un cadre et une administration d'origine.

Pour **Solidaires Finances**, cette réforme n'est pas sans lien avec la transformation globale de l'État et en tout premier lieu la Loi de Transformation de la Fonction Publique (LTFP).

Nous sommes face à une offensive construite qui touche les aspects (ici, ce sera l'encadrement supérieur).

Nous vivons assez largement des temps historiques en termes de Fonction Publique. Nous avons connu, en termes de politique de la Fonction Publique, la méthode simpliste, réductrice et presque idiote, avec le non-remplacement du départ d'un.e agent.e sur deux. La réalité (et l'alternance politique), puis les crises successives (terrorisme, gilets jaunes et pandémie,...) y ont mis fin. Cependant, nous pouvons observer au passage qu'en période électorale, il y a toujours des «indécrottables de cette course à l'échalote », derrière les suppressions d'emplois. Là, on peut considérer que nous sommes dans quelque chose de beaucoup plus fin, voire insidieux. Mais en tout cas, très cohérent ... avec soi-même !

Est-ce que tout ceci fera vraiment avancer la chose publique ? A **Solidaires Finances**, nous nous permettrons d'en douter.

Un autre point abyssal est en arrière plan : comment le «gros des troupes» va-t-il entendre tout cela ? Pour l'encadrement, l'État dit « Ok, je vous réforme un grand coup, mais je vais être très attentionné avec vous, tant en termes de carrière que de perspectives d'emploi ». Mais aux 130 000 fantassins (et chaque année un peu moins ...) il dit quoi ?